

Evolution de la ségrégation résidentielle en France

Bagnex – 21 janvier 2021

Concepts et méthode

- Ségrégation/non-mixité sociale : caractère inhomogène de la répartition de la population entre quartiers des agglomérations
 - Indice de ségrégation : part du groupe étudié qui devrait changer de quartiers si l'on voulait obtenir que ce groupe représente la même part de la population dans tous les quartiers d'une unité urbaine
 - Ici, quartier = IRIS (environ 2500 habitants en moyenne)
- Champ : unités urbaines de plus de 100 000 habitants, qui regroupent environ la moitié de la population de métropole
 - Unité urbaine : défini par la continuité du bâti. UU de Paris : 10 millions d'habitants
- Sources
 - données du recensement depuis 1968 (base Saphir)
 - Données fiscales localisées (Fidéli, Filosofi)



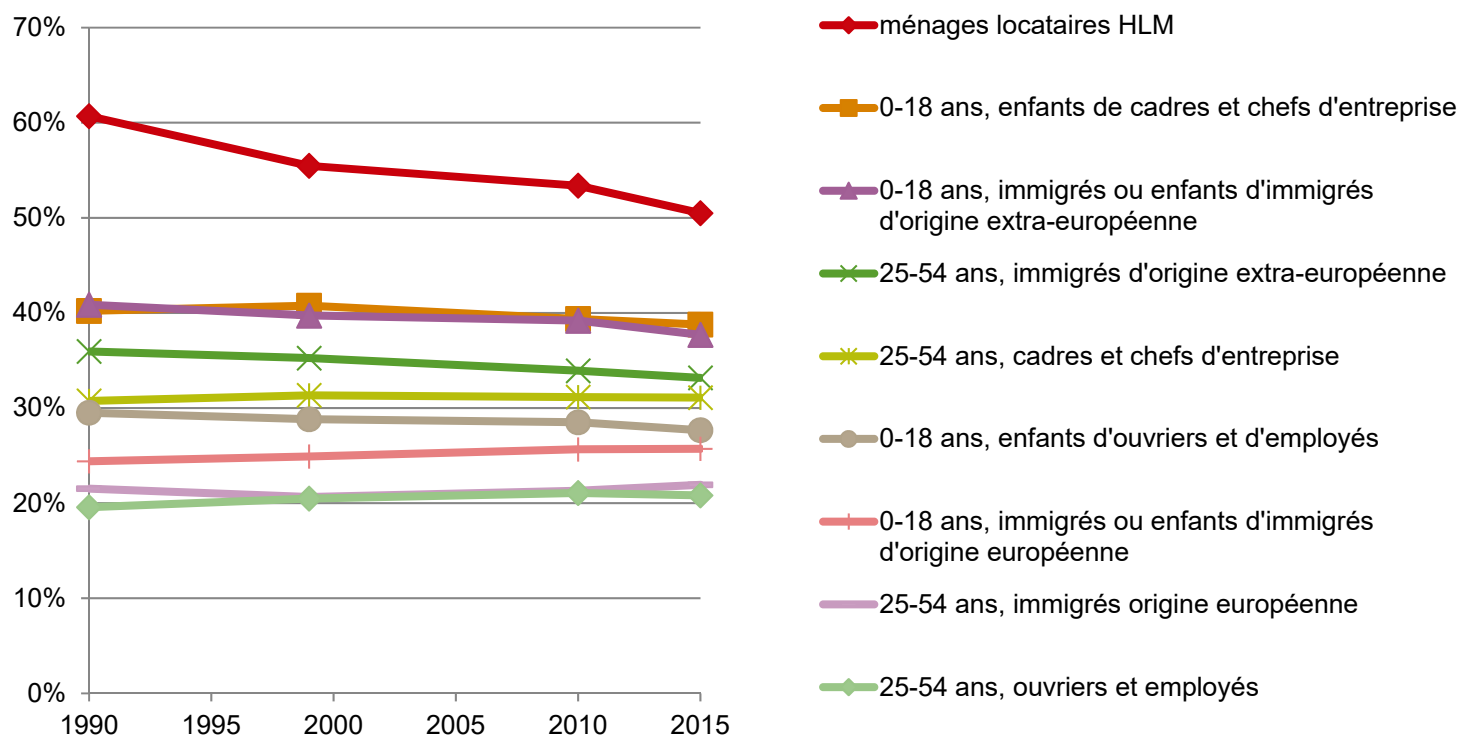
Messages clés

- **La répartition des catégories socioprofessionnelles entre quartiers: très stable entre 1990 et 2015**
 - Cadres/chefs d'entreprise 1,5 fois plus inégalement répartis qu'ouvriers/employés
 - L'unité urbaine de Paris fait exception, avec une ségrégation des CSP en légère hausse
 - Catégories aisées et modestes sont les plus inégalement réparties
- **Le logement social : une répartition de plus en plus homogène**
 - Baisse de 10 points de la ségrégation des locataires du parc social
 - Une catégorie de population qui reste néanmoins la plus inégalement répartie des catégories de populations étudiées
- **Légère baisse de la ségrégation des populations immigrées**
 - Immigrés d'origine européenne et leurs enfants : faible ségrégation entre quartiers
 - Immigrés d'origine extra-européenne et leurs enfants : beaucoup plus ségrégués, mais ségrégation en baisse



Ségrégation inter-IRIS : grande stabilité des indices de ségrégation, sauf pour le logement social

Evolution de l'indice de ségrégation de différentes catégories de la population, 1990-2015

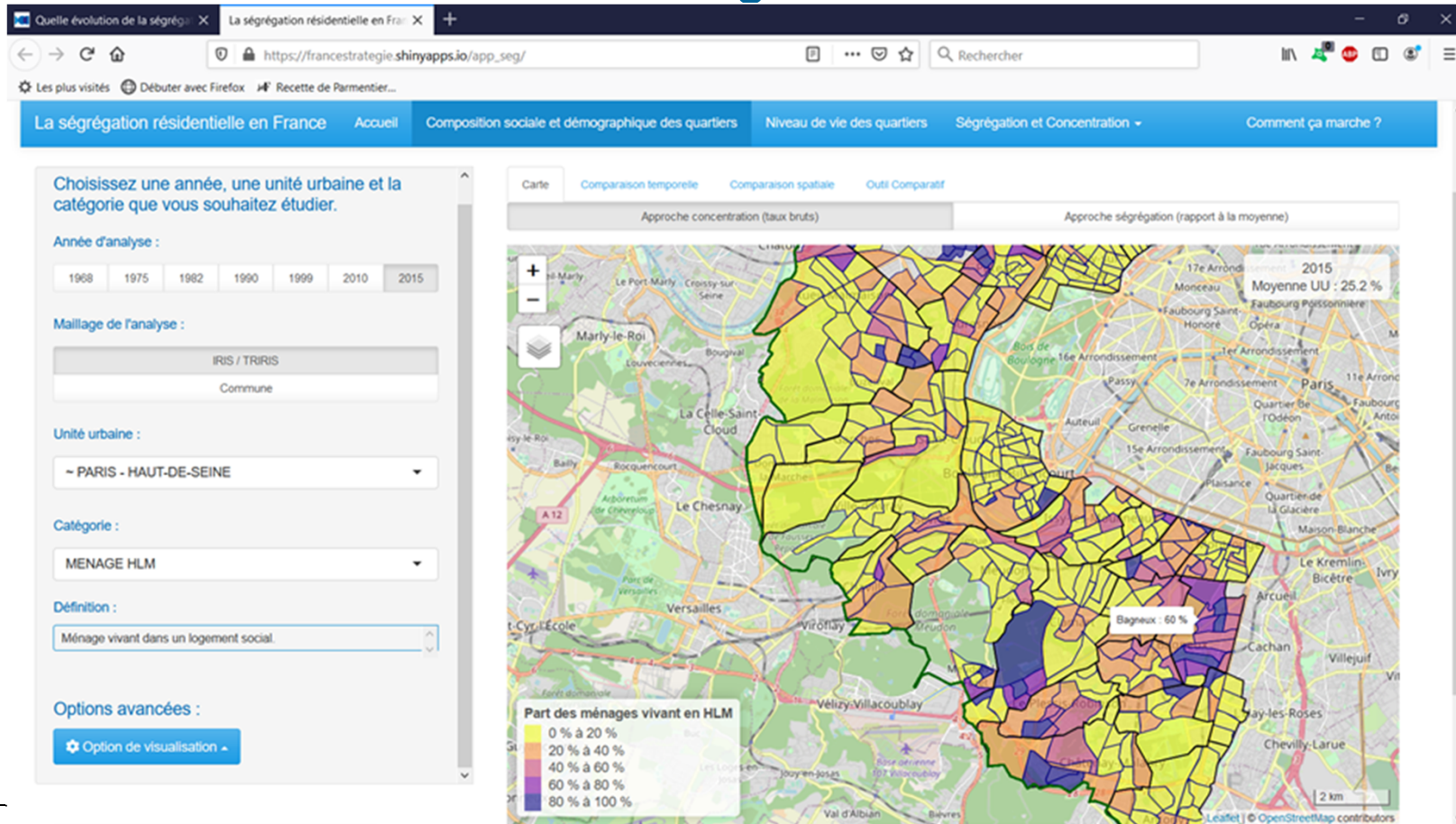


Focus sur le logement social

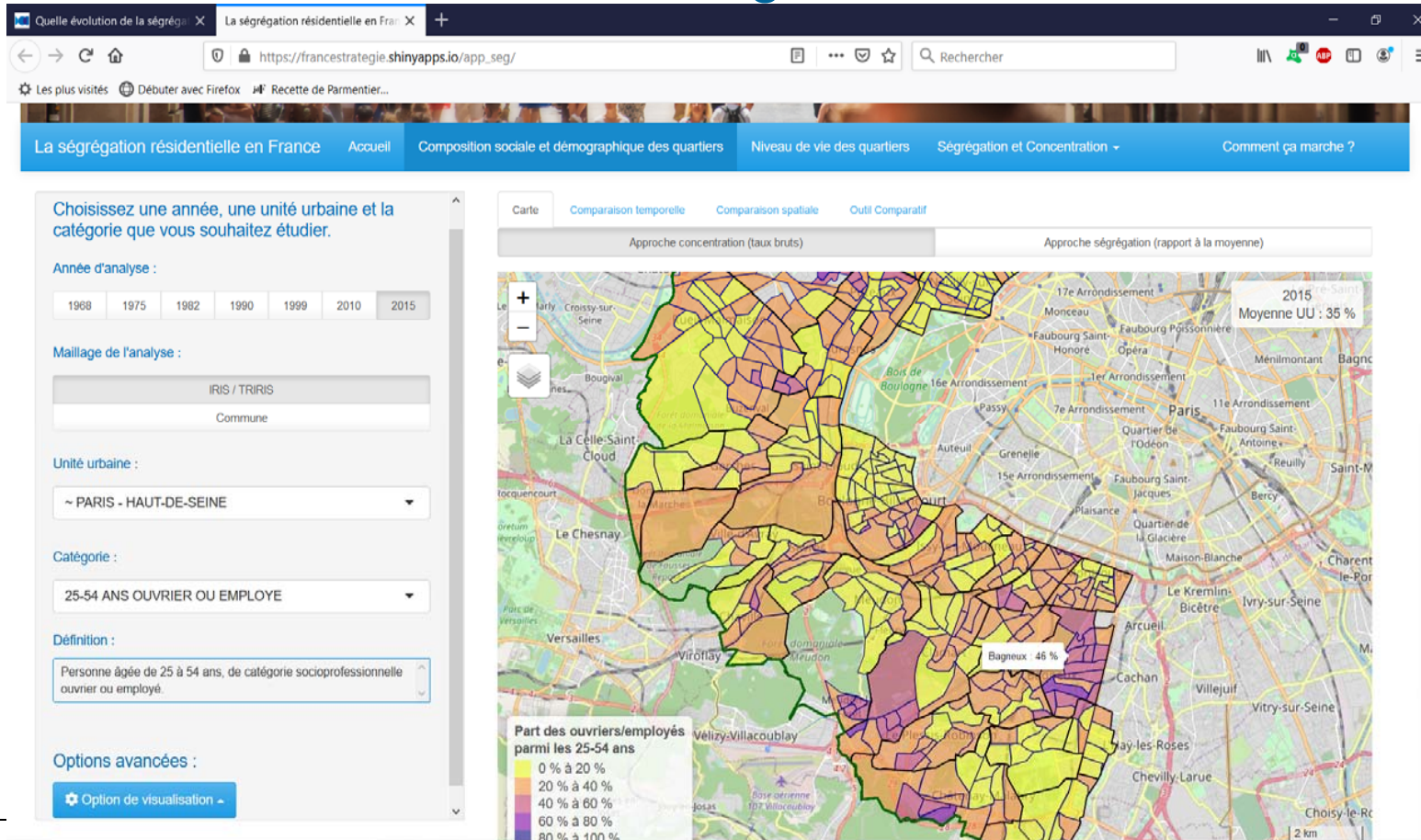
- **Le logement social est mieux réparti spatialement**
 - Une baisse de dix points de l'indice de ségrégation des ménages vivant en logement social
 - Une tendance qui s'observe dans toutes les tailles d'unité urbaine
 - Un mouvement qui est amorcé dès la décennie 1990, c'est-à-dire avant le vote de la loi SRU...
 - ...et que l'on constate tant entre les quartiers des communes qu'entre les communes des unités urbaines.
- **Mais la contribution du logement social à la mixité est difficile à évaluer**
 - Car il concentre de plus en plus de ménages pauvres et/ou immigrés



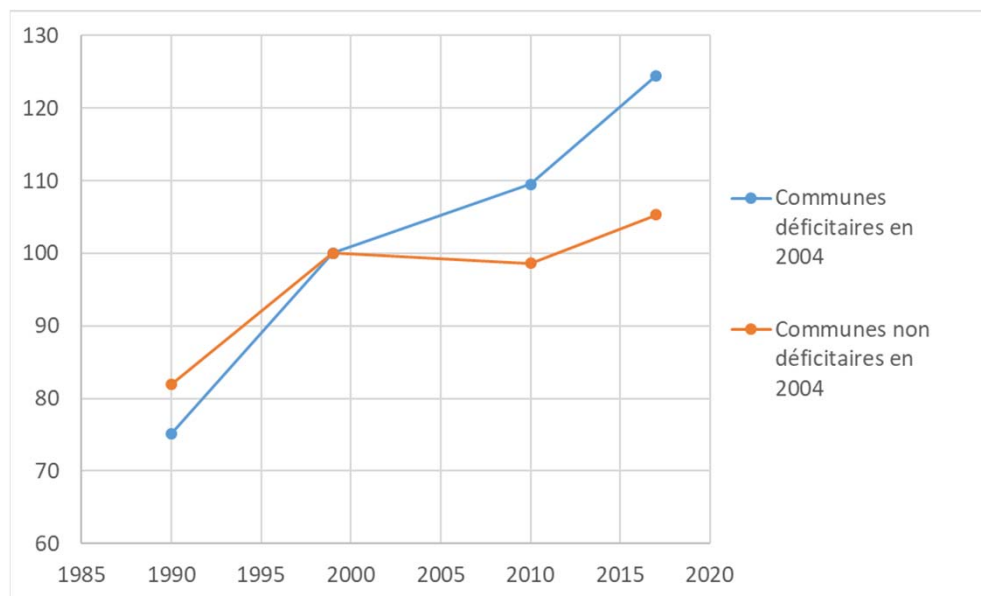
Un outil de visualisation en ligne inédit



Un outil de visualisation en ligne inédit



Répartition plus homogène des logements sociaux entre communes : un effet SRU ?



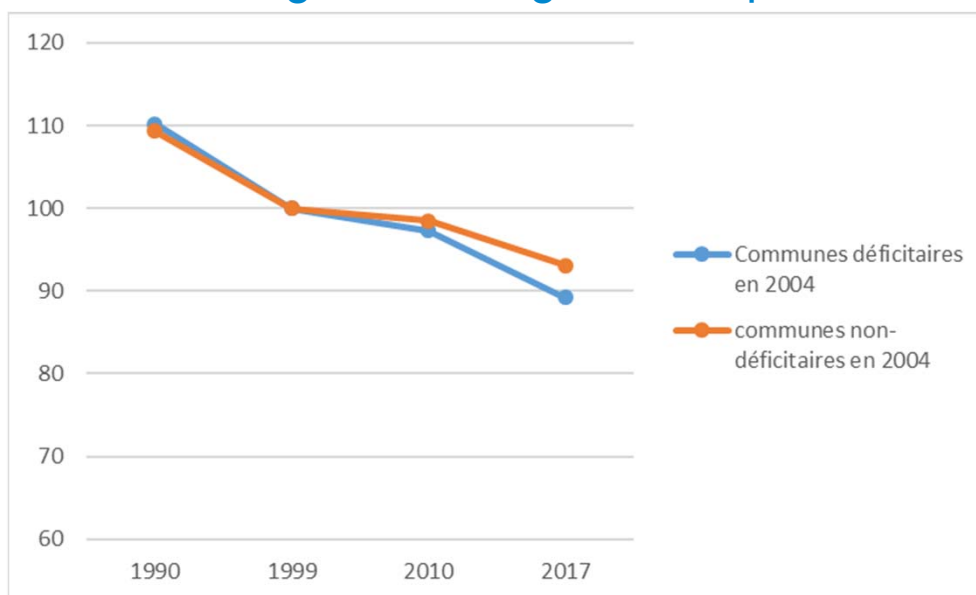
Evolution du nombre de ménages résidant en logement social au sein des communes du périmètre SRU (niveau en 1999 = 100)

- Au sein des communes déficitaires, plus le taux de LS initial est faible, plus l'augmentation a été forte



Répartition des logements sociaux plus homogène au sein des communes

- La répartition des logements sociaux entre quartiers d'une même commune s'est homogénéisée légèrement plus dans les communes déficitaires



Evolution de l'indice de ségrégation moyen au sein des quartiers d'une même commune (niveau en 1999 = 100)

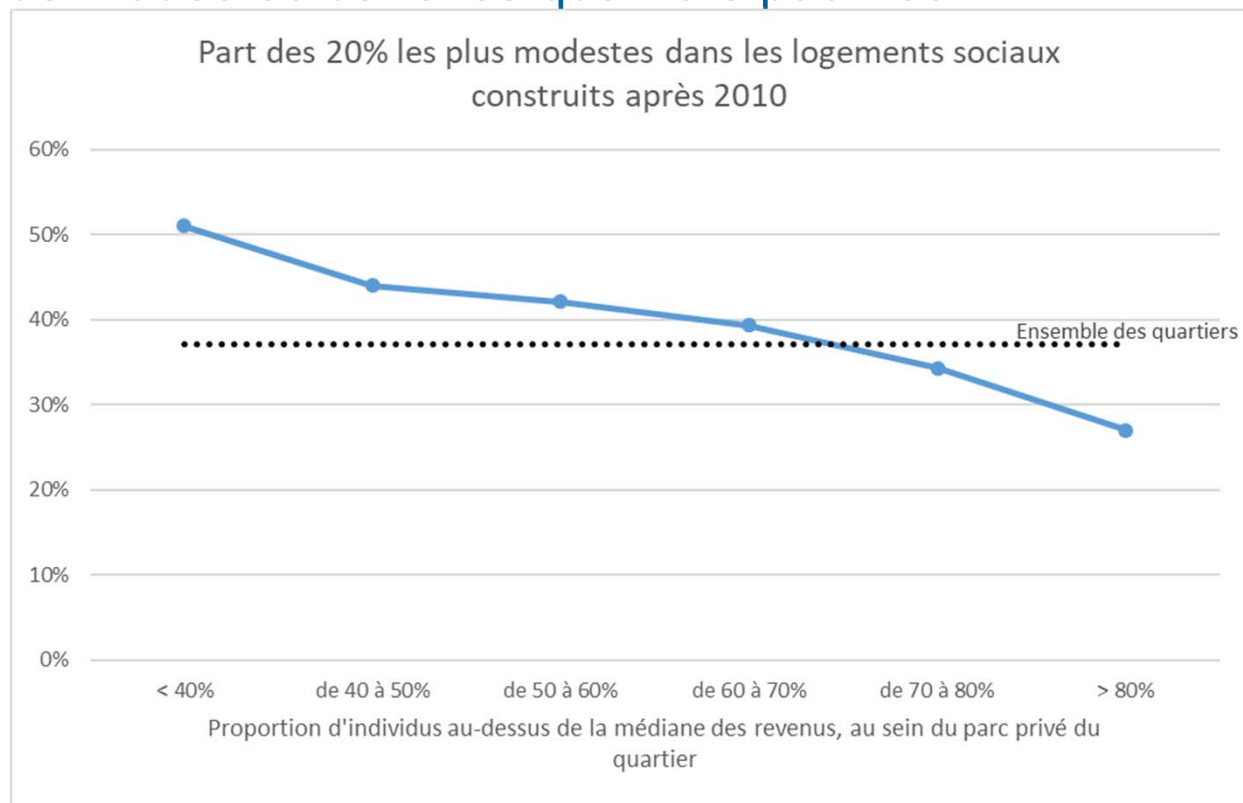


Evolution de la ségrégation des ménages les plus modestes

- Entre 2012 et 2018, l'indice de ségrégation des 20% des ménages les plus modestes est stable au sein des grandes agglomérations
- Pourquoi la meilleure répartition des logements sociaux ne signifie pas nécessairement baisse de la ségrégation des plus modestes ?
 - Les nouveaux logements sociaux ne sont pas nécessairement construits dans des quartiers aisés
 - La proportion de ménages modestes dans les nouveaux logements sociaux décroît avec le niveau de revenu dans le parc privé du quartier
 - Effet de la hausse des prix au sein du parc privé ?



Les nouveaux logements sociaux accueillent relativement plus d'individus modestes dans les quartiers pauvres



Retrouvez la note d'analyse et l'outil de datavisualisation sur le site de France Stratégie

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/evolution-de-segregation-residentielle-france>

www.strategie.gouv.fr

 @Strategie_Gouv

Quelle évolution de la ségrégation résidentielle en France ?

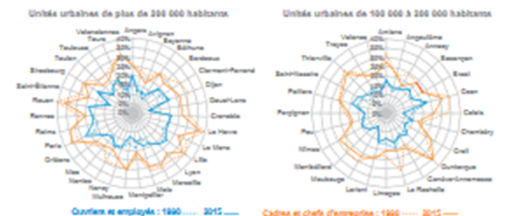
La ségrégation résidentielle désigne l'inégale répartition dans l'espace urbain de différentes catégories de population. Elle peut résulter de choix individuels, motivés par la recherche d'un entre-soi, ou de phénomènes de relégation, liés notamment au prix des logements. Comment a-t-elle évolué sur le long terme ? Cette note passe au crible les 55 unités urbaines de France métropolitaine de plus de 100 000 habitants entre 1990 et 2015, à partir de données du recensement. Un outil de visualisation spécialement conçu permet de comparer ces unités urbaines – entre elles et dans le temps – avec toutes leurs spécificités et pour différentes catégories de populations¹.

On observe d'abord que les cadres et chefs d'entreprise sont une fois et demie plus inégalement répartis que les ouvriers et employés. Dans l'agglomération parisienne, cette ségrégation résidentielle a augmenté pour les uns comme pour les autres. Ailleurs, elle a baissé en moyenne pour les cadres et est restée stable pour les ouvriers et employés. Moins nombreux, ces derniers vivent moins souvent dans un quartier où ils sont majoritaires (un sur deux en 1990, un sur trois en 2015) ; à l'inverse, une part croissante de cadres vit dans un quartier à majorité de cadres (9,1 % en 1990, 14 % en 2015). Par ailleurs, les 10 % des ménages les plus aisés sont répartis de manière assez peu homogène que les 10 % les plus pauvres – sans à Paris où les plus riches sont particulièrement ségrégués.

Les immigrés d'origine européenne ont un indice de ségrégation faible et stable dans le temps. Ceux d'origine extra-européenne, et surtout leurs enfants, sont nettement plus ségrégués, mais moins en 2015 qu'en 1990. Du fait de la hausse de leurs effectifs, les enfants vivant avec au moins un parent immigré extra-européen résident plus souvent dans des quartiers où ils sont majoritaires parmi les moins de 10 ans (30 % en 2015, contre 17 % en 1990). Mais ceux qui vivent avec deux parents immigrés non-européens – dont la part est stable dans le temps – résident rarement et de moins en moins souvent dans un quartier où ils sont majoritaires (4 % en 2015, contre 10 % en 1990).

Enfin, le parc HLM apparaît moins inégalement réparti sur le territoire en 2015 qu'en 1990, avec un indice de ségrégation qui baisse de dix points de pourcentage en moyenne. Toutefois, l'effet du parc HLM sur la ségrégation résidentielle est incertain : le parc s'est un peu dilué sur le territoire, tout en restant inégalement réparti, et a accueilli sur la période une part croissante des ouvriers/employés et des immigrés.

Indices de ségrégation des ouvriers/employés et des cadres/chefs d'entreprise de 25-54 ans en 1990 et 2015



Lecture : dans l'unité urbaine de Paris, l'indice de ségrégation des ouvriers et employés est de 28,6 en 2015, contre 24 en 1990 (en bleu). Inversement dit, il faudrait que 28,6 % des ouvriers et employés de 20 à 54 ans changent de quartier de résidence pour que leur poids parmi les 20-54 ans soit le même d'un quartier à l'autre.

Source : calculs France Stratégie, d'après la base Sogit' de l'Insee.

¹ Cet outil est consultable en ligne. Voir aussi le document de travail : Simon H., Cusset P.-Y., Dherbécourt C. et George A. (2022) - L'évolution de la ségrégation résidentielle en France - 1990-2015 - Document de travail, n° 2022-00, France Stratégie, juillet.

Hugo Botton,
Pierre-Yves Cusset,
Clément Dherbécourt
et Alban George
Département Sociétés
et politiques sociales

La Note d'analyse est publiée sous la responsabilité éditoriale du comité de pilotage de France Stratégie. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

www.strategie.gouv.fr